



Ministère de l'Intérieur



GENDARMERIE NATIONALE

Le 01 mars 20
N° 00047/20

Région de Gendarmerie de Languedoc-
Roussillon
Groupement de l'Aude
Compagnie de LIMOUX
BTA BELCAIRE

L'Adjudant-Chef MORRA Paul, commandant la brigade territoriale autonome de
BELCAIRE

au

Général LEVEQUE Marc, commandant la Région de Gendarmerie de
Languedoc- Roussillon.

OBJET: Médaille militaire.

RÉFÉRENCE : Instruction 13460 P - DEF/GEND/P/CH du 21 mai 1990 (class:
31.10)

PIÈCE JOINTE: Dossier constitué de différents documents relatifs aux
événements marquants de ma carrière.

En qualité de lauréat du concours des officiers de gendarmerie issus du rang
(classement 31 ème / 240), j'arrive prochainement au terme de ma carrière de
sous-officier. Cette première partie de mon parcours professionnel riche en
événements a été ponctuée par la reconnaissance de mes mérites en certaines
occasions.

A d'autres reprises, j'ai pu constater que des faits notamment liés à des risques
graves n'ont pas été pris en compte dans mon dossier personnel et qui sans
doute, peuvent justifier un oubli de l'administration centrale me concernant
quant à l'attribution de la médaille militaire.

C'est la raison pour laquelle, je tiens à porter à votre connaissance des
éléments non exhaustifs qui me semble-t-il, devraient être transmis à la
direction générale pour que je sois proposé pour cette décoration et ainsi,
valoriser ce premier temps de sous-officier.

En matière de décorations, le 20 août 1990, il m'est décerné la croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la Brigade par le Général d'armée SCHMITT (Détachement OPEX LIBAN du 28 novembre 1989 au 17 mars 1990). Une félicitation collective en date du 11 avril 1990 pour ce même théâtre d'opérations extérieures est décernée par Jean-Pierre CHEVENEMENT, Ministre de la Défense. La médaille outre-mer avec agrafe en vermeil « LIBAN » m'est décernée le 03 mai 1990. La médaille de la défense nationale bronze avec agrafes « gendarmerie nationale » et « missions d'assistance extérieure » m'est attribuée le 11 juin 1992 : l'argent le 1er janvier 1995 et l'or, le 1er janvier 2006. Le titre de reconnaissance de la nation m'est attribué le 07 décembre 1995 et la croix du combattant m'est octroyée par décision préfectorale le 21 septembre 2005. J'ai également participé aux XVI ème Jeux Olympique d'Hiver à Albertville 1992 (diplôme décerné par le Préfet Christian PROUTEAU).

Outre ces premiers faits reconnus, le 11 juillet 1996, affecté à la brigade d'ERSTEIN -67-, alors que je suis en permission, je sauve la vie d'un enfant qui allait se noyer. Cet événement a fait l'objet de deux courriers de M. Théo SCHNEE, maire de la commune mais n'a pas été traité dans le délai imparti par ma hiérarchie de l'époque. Un rapport a été établi par le lieutenant-colonel GIÈRE commandant le groupement du Bas-Rhin en 2004, complété par une réponse de la chancellerie que je vous transmets. Cette carence en matière de commandement m'est préjudiciable car j'aurai pu bénéficier de la médaille pour acte de courage et de dévouement. Cette décoration m'aurait octroyé le bénéfice de points de bonification pour la médaille militaire.

En matière de risques graves, après avoir vécu une expérience au feu au Liban le 02 février 1990, j'ai été victime de plusieurs coups de feu en fin d'année 1993, la brigade d'ERSTEIN ayant été ciblée par les auteurs. Au moment des faits, j'étais planton dormant à l'unité dans un bureau visé par ces tirs. Une procédure a été ouverte à l'époque pour tentative d'homicide sur agent de la force publique. (Procédure traitée par la BR de SELESTAT). Le 11 octobre 2008, étant gradé de permanence à la brigade de CAPESTANG -34-, je suis victime de violences avec une arme de poing à l'unité par l'auteur d'un cambriolage que j'ai réussi à désarmer (UNA N° 04638/2616/08 et 04638/2617/08). Cette affaire a été jugée en correctionnel au T.G.I. de BEZIERS et j'ai été reconnu victime.

Dans le domaine de l'exercice de la police judiciaire, je suis félicité le 22 août 2001 par le commandant de la légion de gendarmerie départementale de PICARDIE dans le cadre d'un trafic international de véhicules haut de gamme ; le 23 mars 2004, cette même autorité me félicite pour le démantèlement complet d'un important trafic de cannabis en qualité de directeur d'enquête ; le 23 mars 2012, le commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon me félicite pour la préparation des candidats du groupement de l'Hérault à l'examen d'officier de police judiciaire (réussite de 25 candidats sur 27 présentés). Le 02 mars 2005, M. JOURDAN Philippe, Vice-Président du T.G.I. de Paris adresse une lettre de satisfaction suite au traitement sur commission rogatoire d'une procédure d'agressions sexuelles sur mineur par un curé ; le 28 septembre 2007, M. Michel GENARD, Maire de CHACRISE -02- victime de violences avec arme adresse un courrier au Préfet de l'Aisne pour féliciter le travail effectué par la brigade d'Oulchy-le-château que je commande pour le traitement de la procédure pénale ; le 22 juin 2010, lettre de félicitations de M. MATHE Patrick, Procureur de la République à BEZIERS transmise au Procureur Général près la Cour d'Appel de MONTPELLIER suite au traitement d'une procédure de proxénétisme aggravé ; le 16 mars 2011, soit-transmis de Mme Anne-Flore LEBONDIDIER Juge d'instruction à BEZIERS soulignant la qualité du travail effectué dans le cadre d'une commission rogatoire relative au décès d'une personne en milieu hospitalier.

Toujours dans ce domaine, je passe les très nombreux dossiers complexes, sensibles et techniques traités notamment à la brigade de recherches de CHANTILLY et dont certains auraient du être reconnus (Ex : Affaire AGA KHAN vol de bijoux de 5 millions de dollars – crash d'aéronef – explosion d'immeuble en 2001 – parricide et des dizaines de procédures de découverte de cadavre etc...)

Le 29 novembre 2007, M. PIERRU Gabriel représentant l'association d'enfants « Une Anim » à BRENY -02- adresse un courrier de remerciement pour l'organisation de la visite de la brigade d'Ouchy le château.

Pour le Stage Nationale de Formation des Gradés (S.N.F.G. N° 69), je suis classé parmi les meilleurs. Pour le stage des commandants de brigades de proximité, je suis apprécié « très motivé ».

Le 01/01/2011, ayant été classé premier du tableau d'avancement, je suis promu au grade d'adjudant-chef.

Le 21/06/2010 et le 21/06/2011, il m'est attribué la prime pour résultat exceptionnel d'un montant de 400€.

Le 30 janvier 1993, je suis blessé au genou lors d'un exercice de maintien de l'ordre à SAINT ASTIER. Je bénéficie d'une pension d'invalidité à titre définitif de 10 %.

Les éléments non exhaustifs développés supra compléteront ceux détenus dans mon dossier personnel et permettront certainement d'apprécier de manière plus objective et avec équité la réalité de mon parcours professionnel de sous-officier.

L'attribution de la médaille militaire me permettra de valoriser cette première étape professionnelle et comptera pour postuler à l'ordre national du mérite en qualité de futur officier de la gendarmerie nationale.

Dossier médaille militaire **A/C MORRA Paul BTA BELCAIRE -11-**

1°) Sous-dossier décoration :

- Le 20/08/1990 : Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade.
- Le 11/04/1990 : Félicitation collective de M. Jean-Pierre CHEVENEMENT, Ministre de la Défense.
- Le 03/05/1990 : Médaille outre-mer avec agrafe vermeil « LIBAN »
- Le 11/06/1992 : Médaille de la défense nationale de bronze avec agrafes « gendarmerie nationale » et « missions d'assistance extérieur ».
- Le 06/06/1995 : Médaille de la défense nationale d'argent avec agrafes « gendarmerie nationale » et « missions d'assistance extérieur ».
- Le 07/12/1995 : Titre de reconnaissance de la nation.
- Le 26/09/2005 : Croix du combattant
- Le 30/10/2006 : Médaille de la défense nationale d'or avec agrafe « gendarmerie nationale ».
- Le 23/02/1992 : Jeux Olympiques d'hivers – Albertville 1992

2°) Sous-dossier un enfant sauvé de la noyade :

- Le 19/07/1996 : Lettre de M. Théo SCHNEE, Maire d'ERSTEIN
- Le 22/03/2002 : Lettre de M. Théo SCHNEE, Maire d'ERSTEIN
- Le 08/06/2004 : Rapport du Lieutenant-colonel GIÈRE, commandant le groupement du Bas-Rhin.
- Le 26/12/2005 : Réponse du Lieutenant-colonel FRANTZ, chef du bureau chancellerie

3°) Sous-dossier Risques graves :

- Fin d'année 1993, assurant la permanence à la brigade d'ERSTEIN -67-, je suis victime la nuit, de plusieurs tirs d'arme à feu automatique. Une procédure à été ouverte et traitée par la BR de SELESTAT -67-.
- Le 12/10/2008 : Message N° 1895/M du Capitaine VIOT commandant la compagnie de BEZIERS
- Le 12/10/2008 : Message N° 59712 /RGLR/GGD/CORG

4°) Sous-dossier Police judiciaire:

- Le 22/08/2001 : Félicitation du commandant de la légion de gendarmerie départementale de PICARDIE.
- Le 23/03/2004 : Félicitation du commandant de la légion de gendarmerie départementale de PICARDIE.
- Le 23/03/2012 : Félicitation du commandant de la région de Languedoc-Rousillon
- Le 02/03/2005 : Lettre de satisfaction de M. JOURDAN Philippe, Vice-Président du Tribunal de Grande instance de PARIS
- Le 22/06/2010 : Lettre de félicitations de MATHE Patrick, Procureur de la République transmise au Procureur Général près la Cour d'Appel de MONTPELLIER.
- Le 16/03/2011 : Soit-transmis de Mme Anne-Flore LEBONDIDIER, juge d'instruction à BEZIERS relatif au traitement d'une commission rogatoire relative à un décès en milieu hospitalier.
- Le 28/09/2007: Lettre de félicitations de Génard Michel, maire de CHACRISE -02- adressé à M. le Préfet de l'Aisne à LAON -02-

5) Sous-dossier Divers:

- Le 29/11/2007 : Lettre de remerciement de PIERRU Gabriel représentant l'association « UNE ANIM » suite à l'organisation de la brigade d'Oulchy-le-château -02- pour les jeunes de cette association.
- Le 07/02/2003 : Fiche d'appréciation stage SNFG N° 69 (classé parmi les meilleurs).
- Le 29/09/2006 : Fiche d'appréciation stage des commandants de brigade de proximité (très motivé)